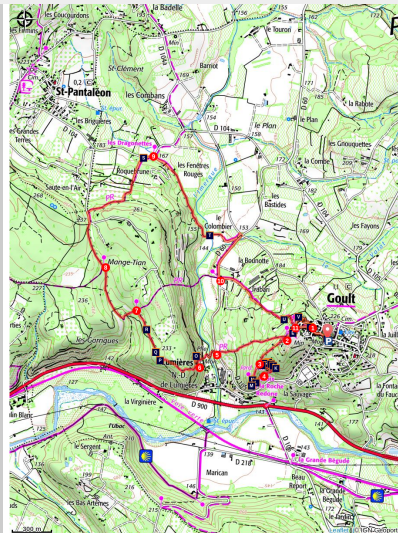


## GOULT - Grand Tour de Mange-Tian

Goult



Chapelle Saint-Michel de la Baume (Eric Garnier - PNR Luberon)



*Un itinéraire marqué par de nombreux  
et admirables témoignages de  
l'ancienne occupation humaine.*

"De surprises en surprises ! On découvre ou redécouvre, en finalement peu de temps, les miracles de la main de l'homme. Maisons, moulin, chapelle, bories, murets, les constructions sont variées. Et comme si cela n'était pas suffisant, les Monts-de-Vaucluse, le Mont-Ventoux et les montagnes du Luberon plantent le décor de tout ce savoir-faire. À voir et à revoir !" Axelle Baumard - stagiaire au Parc naturel régional du Luberon

### Infos pratiques

Pratique : À PIED

Durée : 3 h

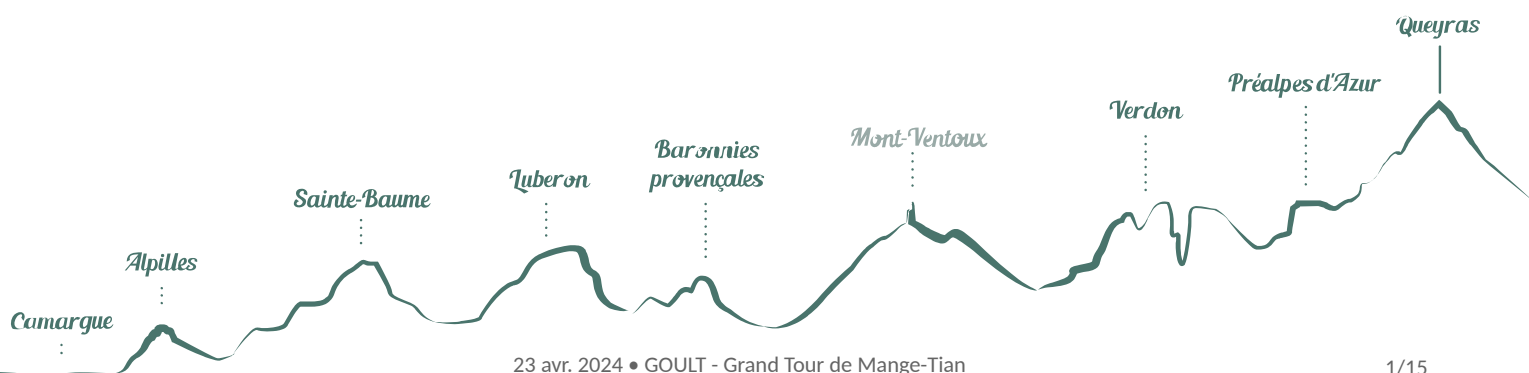
Longueur : 8.3 km

Dénivelé positif : 335 m

Difficulté : Facile

Type : Boucle

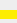

Thèmes : Géologie, Patrimoine et  
histoire, Savoir-faire



# Itinéraire

Départ : Place de la Libération, à côté de l'église, Goult

Arrivée : Goult

Balilage :  Non balisé  PR  PR local

Face au bar "Le Goultois", partir à gauche par la rue de la République, puis sur la place Alphonse-Bernard bifurquer à droite et continuer tout droit.

**1-** Devant le portail du château inférieur, poursuivre la montée à gauche, rue du Jeun de Paume. Longer l'aire des astronomes et s'engouffrer à gauche dans l'enclos du moulin. Avancer au fond de l'enclos et en ressortir par un passage à travers le mur d'enceinte. Virer à gauche.

**2-** Au carrefour « Jérusalem » continuer tout droit sur le chemin de la Roche-Redonne (PR).

**3-** Tourner à gauche et s'engager sur le sentier du Conservatoire des terrasses de culture (panneaux d'interprétation et bornes directionnelles en acier de couleur bleu). Suivre le sentier en respectant le sens de fléchage pour évoluer entre les différents niveaux de terrasses.

**4-** À hauteur du panneau n°15, ne pas grimper la rampe d'accès mais continuer tout droit. Passer l'abris couvert, franchir l'épaule et gravir un raidillon à droite. Déboucher sur l'arrête rocailleuse et monter jusqu'à la croix. À la « Croix de la Roche Redone » s'avancer tout droit pour revenir au point 3.

**3-** Poursuivre tout droit par le chemin emprunté à l'aller.

**2-** Au carrefour « Jérusalem », bifurquer à gauche et descendre le Chemin des Soeurs sur 500 m (PR) et atteindre la D60.

**5-** Traverser la route (prudence !), suivre à droite le bas-côté une trentaine de mètres et virer à gauche sur le chemin de terre (chaîne). En bas traverse le gué sur l'Immergue. Tourner à droite puis à gauche sous les platanes (panneau Chemins du Mange-Tian). Gravier ensuite le sentier rocailleux (PR).

**6-** Au premier croisement, tourner à droite pour gagner la Chapelle Saint-Michel de la Baume. Revenir ensuite sur ses pas jusqu'au point 6. De là, grimper à droite le sentier et franchir un ressaut de falaise équipé d'une petite passerelle en bois. Poursuivre le sentier en sous-bois (PR). Dépasser une grande cabane en pierre sèche et un peu plus loin, longer une imposante ruine. Continuer tout droit (PR).

**7-** Au carrefour "La Grande Garrigue Sud", descendre à gauche entre deux murs en pierre sèche (PR). Une fois dans le Vallon de Mauvalat, remonter le chemin à droite (PR).

**8-** Au carrefour "Mange-Tian", poursuivre tout droit (PR). Atteindre une route. L'emprunter en face sur 100 m et s'engouffrer à droite sur un sentier en sous-bois (petite passerelle pour franchir le fossé). Laisser le sentier filer tout droit (non balisé) et virer à gauche pour descendre vers les terres cultivées (PR). Franchir la ferme de Roquebrune (bien respecter la propriété privée). Déboucher sur la D104. L'emprunter à droite sur 100m.

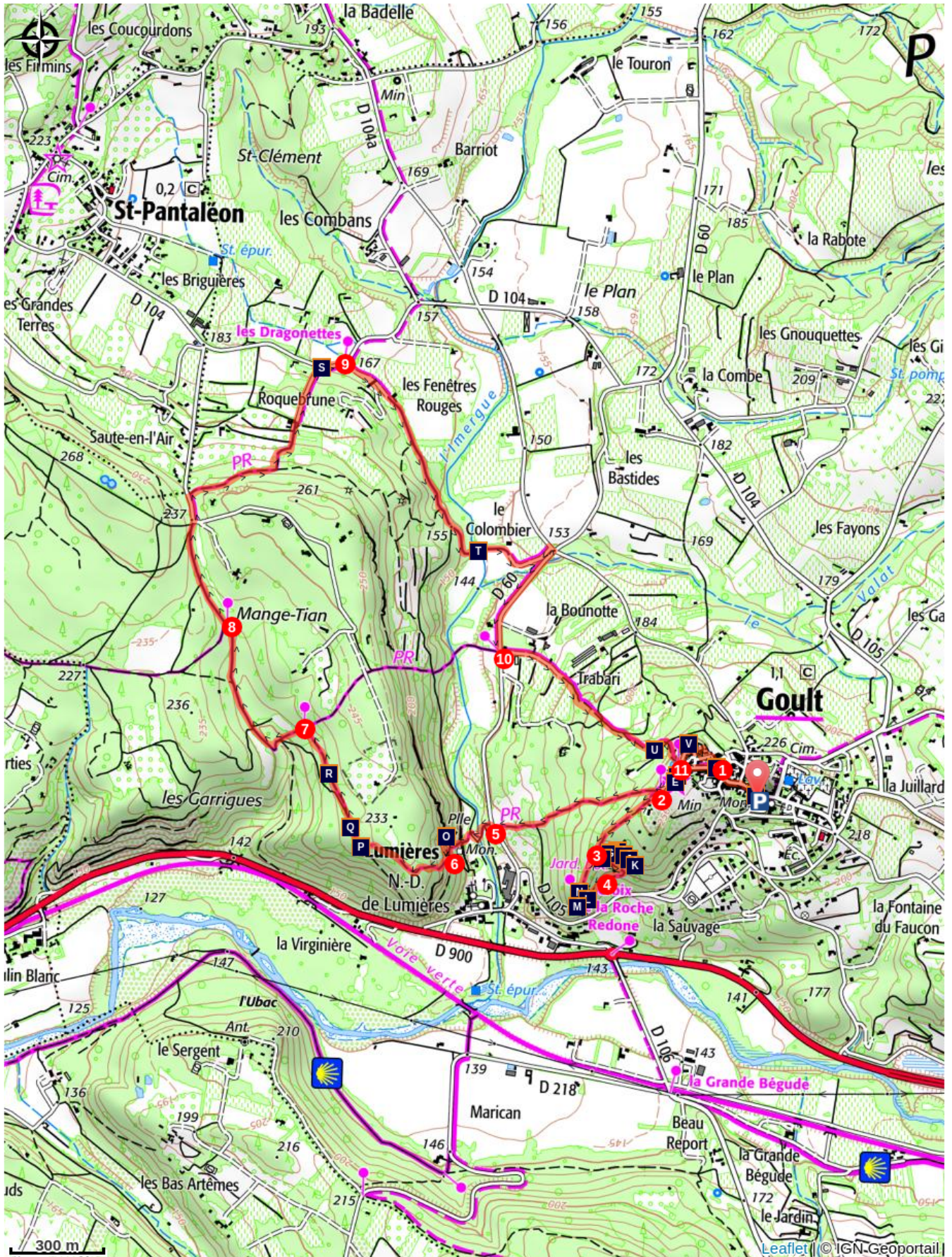
**9-** Au carrefour "Les Dragonettes", prendre le chemin de terre à droite (PR). Dépasser la ferme des Fenêtres Rouges et poursuivre toujours tout droit. Rejoindre l'Immergue et franchir le pont. Passer à proximité de la ferme du Colombier et atteindre un carrefour routier. Bien virer à droite et emprunter la D60 sur 400 m (prudence !).























**10-** Au carrefour "Trabari", quitter la D60 et monter à gauche le chemin revêtu de Trabari. Poursuivre le chemin d'exploitation et grimper ensuite un talus pour cheminer sur le sentier en sous-bois. Déboucher sur un chemin de terre et poursuivre le sentier en face (PR). Gravier une dernière raidillon et déboucher au pied des remparts de Goult.

**11-** Au carrefour "Goult", franchir à gauche le portail supérieur et virer de suite à gauche. S'avancer et rejoindre un peu plus loin à gauche le belvédère de la place de la Madeleine. Revenir 30 m sur ses pas et partir à gauche, rejoindre l'aplace de la vallée. Virer encore à gauche, passer la porte voûtée et s'engouffrer dans le jardin public. Bien se faufiler à gauche, faire le tour du jardin et franchir trois marches pour en ressortir. Descendre à gauche la rue du Four et franchir en contrebas le portail inférieur.

**1-** Filer tout droit et rejoindre ainsi le parking du départ en suivant en sens inverse l'itinéraire emprunté à l'aller.

# Sur votre chemin...



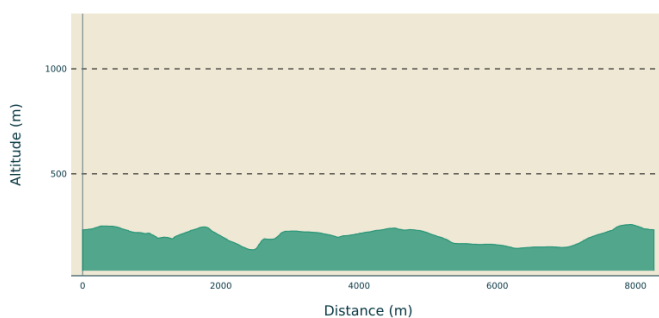
-  L'origine de Goult (A)
-  Goult, village perché (C)
-  La montagne du Loup (E)
-  Mur apié (G)
-  Qui dit bancou, dit restanco et clapas ! (I)
-  Citerne couverte (K)
-  La pierre du midi (M)
-  Chapelle Saint-Michel de la Baume (O)
-  Cabane en ruines (Q)
-  Les bienfaits du lierre (S)
-  Mille et un murs (U)
-  Église Saint-Sébastien (B)
-  Moulin de Jérusalem (D)
-  Conservatoire des terrasses (F)
-  Mon bel olivier (H)
-  Faîte du mur ! (J)
-  Les escaliers volants (L)
-  Géoparc du Luberon (N)
-  Borie ou cabane (P)
-  Le beurre de sorcière (R)
-  L'origine de l'Imergue (T)
-  Epoustouflant Mont-Ventoux ! (V)

# Toutes les infos pratiques

## ⚠️ Recommandations

- Après le point 5 : passage à gué ! Si le torrent est en cru après un épisode pluvieux, ne pas hésiter à faire demi-tour.
- Après le point 6, montée raide avec un passage sur corniche (passerelle en bois).
- Aux points 5 et avant le point 10 : prudence sur la route (D60).
- Dans le Conservatoire des terrasses de cultures, rester sur le bon tracé, ni grimper ou s'approcher trop au bord des murs et ouvrages en pierre sèche.

## Profil altimétrique



Altitude min 139 m  
Altitude max 259 m

## Accès routier

À 15 km à l'ouest d'Apt par la D900.

## Parking conseillé

Parking place de la Libération, à côté de l'église, Goult

## i Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional du Luberon



60, place Jean Jaurès, 84400 Apt

[accueil@parcduluberon.fr](mailto:accueil@parcduluberon.fr)

Tel : +33 (0)4 90 04 42 00

<https://www.parcduluberon.fr/>

OTI Pays d'Apt Luberon

788 avenue Victor Hugo, 84400 Apt

[oti@paysapt-luberon.fr](mailto:oti@paysapt-luberon.fr)

Tel : +33 (0)4 90 74 03 18

<http://www.luberon-apt.fr/>

# Sur votre chemin...

---



## L'origine de Goult (A)

Bienvenue à Goult ! Ou plutôt *agaud*, premier nom d'origine germanique et qui a donné *agout* en provençal et enfin *goult* en français. La maison d'Agoult, prend ce nom dès le XIe s. : elle règne sur le pays d'Apt et de Sault durant tout le Moyen-âge et à Goult jusqu'au XVIe s. Les Donis, d'origine romaine deviennent seigneurs de Goult au XVIe s. Le blason actuel porte le loup des d'Agoult et le lion des Donis.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

---



## Église Saint-Sébastien (B)

De l'autre côté de la place, de style roman du XIIe s., l'église Saint-Sébastien fut édifiée dans la même période que le château par les familles d'Agoult et Donis. Elle est composée d'une unique nef de trois travées voûtées en plein cintre, et d'un abside semi-circulaire couverte d'un cul de four. Le mur pignon de la façade occidentale est souligné par une corniche à l'antique et couronné par une tête de bovidé. Le porche, qui daterait de 1755, abrite la porte d'entrée. À l'intérieur, son retable baroque est remarquable.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

---



## Goult, village perché (C)

Comme beaucoup de villages du Luberon, Goult est positionné sur un site en hauteur. En effet, dès le XIIe s., les populations locales ont choisi d'investir des points hauts, des promontoires, des éperons rocheux dans les contreforts du Luberon pour y implanter leur habitat. Protection contre l'ennemi, certes, mais aussi volonté de se tenir à l'écart des zones paludaires des plaines et des crues des cours d'eau, et conserver ainsi ces terres riches pour l'activité agricole.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

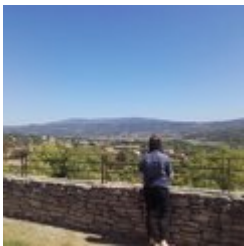


## Moulin de Jérusalem (D)

Situé sur le haut du village, le moulin figure dès 1750 sur le cadastre de Cassini, sous le nom de Tré Casteau. Il prend ensuite le nom actuel du quartier dans lequel il est implanté, en mémoire des croisades où allèrent guerroyer les seigneurs locaux. Dès le XIIIe s., les comtes de Provence ont octroyé aux habitants des droits pour édifier des moulins à grains et à huile. La famille Michel, propriétaire du moulin depuis 1821, l'a exploité pendant sept générations jusqu'au XXe s.

Crédit photo : ©Clémence Debenath - VLP

---



## La montagne du Loup (E)

Devant nous se dessine au loin sur près de 60 km de long et 5 km de large, le Grand Luberon côté est, avec son point culminant, le Mourre Nègre (1125m), puis le Petit Luberon côté ouest. Entre les deux, la combe de Lourmarin qui dévale plein sud derrière le village de Bonnieux que l'on devine aisément juste en face. Le Luberon, la "Montagne du Loup", selon l'une des explications toponymiques, a donné par extension son nom à toute la région environnante. Jean Giono aimait à l'appeler "la Baleine Bleue", d'après la forme et la couleur que le massif prend certains jours.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

---



## Conservatoire des terrasses (F)

Étagé sur 5 hectares (en partie privé), dans un amphithéâtre naturel exposé au sud et protégé du mistral, le site permet de visiter divers éléments architecturaux en pierre sèche : terrasses de culture ("bancau"), cabanes ("bories"), citerne (aiguier), ruchers. En nivelant le sol, on permettait d'aménager le terrain pour faciliter les cultures locales (olivier, amandier, céréales notamment) tout en limitant le phénomène d'érosion. Ce lieu est l'aboutissement en 1988 de 7 années de recherches et de travaux d'aménagement, réalisés par l'APARE, association régionale pour la restauration du patrimoine en pierre sèche.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon





### Mur apié (G)

Dans le mur voisin se distinguent de belles niches de rucher (ou apié). Placées ainsi à l'abri, le rucher profite de la régulation thermique entre le jour et la nuit généré par le mur en pierre sèche. Non seulement ses abris protègent du froid, mais ils peuvent défendre contre l'impétuosité du mistral violent. Les abeilles peuvent alors reprendre une activité dès les premières chaleurs du printemps.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

---



### Mon bel olivier (H)

La place de l'olivier dans les paysages provençaux est capitale même si elle s'est surtout développée au XIXe s. Sur les terrasses, il est particulièrement mieux abrité des gels auxquels il est sensible ; la chaleur du jour est restituée aux cultures la nuit venue. L'olivier sait se contenter de sols peu fertiles et caillouteux des versants. Les gels successifs et les mésaventures économiques de l'oléiculture ont fait régresser cet arbre qui peut devenir plurimillénaire. Après un siècle de régression, une reprise de l'oléiculture est constatée aujourd'hui.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

---



### Qui dit bancau, dit restanco et clapas ! (I)

Pour construire une terrasse agricole sous forme de banquettes ou *bancau* en provençal, il faut d'abord terrasser ! C'est à dire ouvrir dans la pente une succession de fossés, puis déblayer le fossé supérieur dans le fossé inférieur. La terre ainsi transférée est retenue par un mur de soutènement en pierre sèche, une restanque ou *restanco*. Tout le matériau des terrasses est ramassé sur place par épierage du sol. Le surplus de pierre est ordonné en tas. Appelé *clapas*, ce tas est rejeté aux extrémités non cultivables et il peut être utilisé ultérieurement.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

---



### Faîte du mur ! (J)

Le faîte d'un mur, sa partie la plus haute, est constitué de belles pierres dressées verticalement les unes contre les autres, le plus long côté apparent, ou en oblique comme une rangée de livres, ou bien encore chargé de belles pierres plates et larges, ou au contraire de pierres irrégulières voire hérissées. Ces pierres sont judicieusement posées de sorte que lors des pluies torrentielles, elles retiennent la terre arable destinée à être labourée ou cultivée.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon

---



### Citerne couverte (K)

Le climat provençal est rigoureux, fait d'alternance de rares précipitations souvent orageuses et de sécheresses relativement longues. L'eau étant donc très rare, ici les eaux de pluie qui s'infiltrent sur le versant amont sont récupérées dans une citerne creusée dans le rocher. À l'abri d'une dalle en pierre, ce bassin couvert pouvait stocker jusqu'à 20 m<sup>3</sup> d'eau.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



### Les escaliers volants (L)

De nombreux escaliers de types différents permettaient un accès à toutes les terrasses. Le modèle le plus spectaculaire, l'escalier dit « volant », est constitué de longues pierres dépassant du mur. Un peu acrobatique, il est aussi irréparable lorsqu'une marche se casse au ras, ce qui est relativement fréquent.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



### La pierre du midi (M)

La molasse, calcaire composé de débris d'organismes marins plus ou moins grossiers s'est formée il y a 20 millions d'années dans une mer peu profonde. Elle se débite naturellement en dalles d'épaisseur assez régulière qui se prêtent bien à la construction d'édifices en pierre sèche (calades, restanques, bories...). Elle est aussi exploitée dans des carrières sous l'appellation « Pierre du Midi ». Ce bloc de molasse a été utilisé comme appui pour les murs et un petit escalier.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



### Géoparc du Luberon (N)

Le Parc naturel régional du Luberon est reconnu [Géoparc mondial UNESCO](#). Cette désignation internationale reconnaît un territoire d'exception, au patrimoine géologique d'importance internationale, ainsi que les actions de protection et la valorisation des patrimoines de la Terre qui y sont développées. Une cinquantaine de sites du Géoparc soulignent le lien entre la géodiversité du territoire et les patrimoines naturel, culturel et paysager. Le Conservatoire des terrasses de culture de Goult est l'un de ces [géosites](#), témoin de l'utilisation de la pierre sèche.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



### Chapelle Saint-Michel de la Baume (O)

Datant du XIe s. et construite sous un immense abri sous roche, le site a pris de l'ampleur au XVIIe s. lorsqu'en 1661, un habitant de Goult, Antoine de Nantes dit Jalleton, reçut en apparition des lumières entourant un enfant, et fut, à la suite de cet événement, guéri d'une maladie intestinale. Un sanctuaire fut édifié deux ans plus tard en contrebas, et les religieux et fidèles firent de Lumières un lieu de pèlerinage à la vierge Marie. Encore de nos jours, une Vierge Noire est montée en procession, tous les 15 août, à la chapelle Saint-Michel.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



### Borie ou cabane (P)

Abris rudimentaires et temporaires, à vocation agricole ou pastorale, les cabanes en pierre sèche du Luberon permettaient au paysan, ou au berger avec son troupeau, de séjourner quelque temps loin du village. Le vocable "borie" du latin "boria" (grange) est apparu au début du XXe s. Il ne correspond à aucune réalité locale ici, où on a de tout temps appelé ces petits édifices architecturaux "cabanes" ou "cabanons". Ici, résiste encore au temps une belle cabane rectangulaire.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



### Cabane en ruines (Q)

Ici se niche un bel ensemble de ruines du Castellans (attention ! risque d'éboulement ; ne pas s'approcher de trop) qui soulignent l'ampleur de la déprise agricole. Les terres alentours de cet ancien oppidum de l'âge de fer, jadis exploitées avec un soin méticuleux et au prix d'efforts continus, permettaient de profiter au mieux de toutes les ressources offertes par la diversité des sols : jardins et cultures maraîchères en fond de vallée, vergers, oliviers et vignes en terrasses, céréales sur le plateau, puis pâturage, cueillette, chasse, coupe de bois sur les secteurs les plus défavorables.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



## Le beurre de sorcière (R)

La Trémelle mésentérique (*Tremella mesenterica*) est un champignon jaune translucide qui se développe sur le bois mort et parasite d'autres champignons (du genre *Peniophora*) pour vivre. Appelé « beurre de sorcière » la trémelle s'aperçoit facilement après des périodes de pluie, quand elle est gorgée d'eau. Elles se déshydratent en période sèche. C'est une espèce pérenne mais elle est davantage visible à la fin de l'automne et en hiver. Ce champignon n'est pas classé comme toxique mais n'a pas d'intérêt culinaire.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



## Les bienfaits du lierre (S)

Sur de nombreux arbres en bord de cheminement, des lierres grimpants se sont développés. Cette liane n'est pas un parasite et ne présente aucun danger pour les arbres sur lesquels elle s'accroche. Le lierre constitue une protection contre les aléas climatiques. Son feuillage persistant sert d'abri toute l'année à la faune sauvage ; oiseaux, insectes, petits mammifères. Ses fleurs et ses fruits tardifs sont une bonne ressource alimentaire en automne et durant tout l'hiver. C'est une plante très importante pour le maintien de la biodiversité forestière.

Crédit photo : Axelle Baumard - PNR Luberon



## L'origine de l'Imergue (T)

L'Imergue prend sa source dans les Monts du Vaucluse et conflue avec le Calavon dont il est l'un des principaux affluents. Jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle, il s'appelait « le Limergue » dérivé du mot latin « Limés » qui signifie la limite. Ce cours d'eau était considéré, de la fin de l'Antiquité jusqu'au Moyen-âge, comme la frontière avec le Comtat Venaissin où le Calavon changeait de nom pour devenir le Coulon.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



## Mille et un murs (U)

Pour cultiver des versants aux pentes instables et abruptes, les paysans les ont structurés de murs ou murets en pierre sèche. Les pierres ont été ramassées sur place par épierreage, indispensable pour obtenir un sol arable, prêt au labour. Les chemins bordés de murs en pierre sèche limitent les propriétés et défendent l'accès des cultures au bétail intrépide. Ces murs plusieurs fois modelés depuis le XIII<sup>e</sup> s. sont à leur apogée vers 1850. Les campagnes sont alors surpeuplées et la mise en valeur des terres agricoles, indispensables pour nourrir la population, atteint son extension maximale.

Crédit photo : Eric Garnier - PNR Luberon



## Epoustouflant Mont-Ventoux ! (V)

En face, le Géant de Provence mérite bien son appellation antique : Vin Tur, la montagne que l'on voit de loin. Il représente l'horizon de beaucoup de provençaux, du haut de ses 1910m. Réserve de Biosphère et Parc naturel régional, le "mont chauve" recèle un environnement exceptionnel, qui en a fait une montagne étudiée depuis des lustres par de nombreux scientifiques, dont le plus connu, Jean-Henri Fabre. C'est aussi une destination prisée des passionnés de sports nature ; les cyclistes du monde entier viennent se tester sur ses pentes abruties.

Crédit photo : Philippe Gourdin - Horizons Luberon



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

[www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr)

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

